

Demande d'allocations familiales¹

Avec ce formulaire, vous pouvez demander les allocations familiales en tant que:

- travailleur salarié (ou fonctionnaire)
- travailleur indépendant
- chômeur
- invalide
- pensionné

Quand devez-vous introduire un formulaire de « demande d'allocations familiales »?

Il n'est généralement pas nécessaire d'introduire un formulaire de demande. Vous pouvez aussi demander les allocations familiales par téléphone, par e-mail, par fax ou par lettre.

Dans de nombreux cas, la caisse d'allocations familiales examine spontanément votre droit sur la base des informations qu'elle reçoit de la Banque-carrefour de la sécurité sociale, d'une autre caisse d'allocations familiales ou d'une caisse d'assurances sociales pour travailleurs indépendants.

En remplissant un formulaire de demande, vous pouvez cependant accélérer l'enquête quand la caisse d'allocations familiales ne dispose pas de toutes les informations (allocation de naissance pour une première naissance, arrivée en Belgique, etc.). **Dès lors, complétez et renvoyez le plus rapidement possible le formulaire de demande que vous avez reçu de la caisse d'allocations familiales. Communiquez toujours les informations complémentaires que la caisse d'allocations familiales vous demande.**

Qui complète le formulaire de demande ?

Le père de l'enfant complète le formulaire.

Si le père ne peut pas demander les allocations familiales, l'une des personnes suivantes peut le faire (dans cet ordre):

- la mère de l'enfant;
- la plus âgée des personnes suivantes:
- le conjoint de la mère
- un des grands-parents de l'enfant (s'il fait partie du ménage)
- un oncle ou une tante de l'enfant (s'ils font partie du ménage)
- un (demi-)frère ou une (demi-)sœur de l'enfant.

En cas de comaternité, l'aînée demande les allocations familiales.

Comment demander les allocations familiales?

Complétez ce formulaire, signez-le et renvoyez-le à votre caisse d'allocations familiales. Si vous ne la connaissez pas, renseignez-vous auprès de votre (dernier) employeur. En tant que travailleur indépendant, vous pouvez le demander à votre caisse d'assurances sociales.

¹ Tous nos formulaires sont conformes à la loi Only-once du 5 mai 2014. Nous ne vous demandons que des informations que nous ne connaissons pas encore ou que nous ne pouvons pas consulter parce que nous ne disposons pas d'éléments suffisants.
AA (0317) - 1

A qui les allocations familiales sont-elles payées?

A la personne qui élève l'enfant, donc généralement à la mère. En cas de comaternité, les allocations familiales sont payées à la mère la plus âgée.

D'autres questions? Vous souhaitez vérifier ou modifier les données vous concernant pour les allocations familiales?

Prenez contact avec votre gestionnaire de dossier.

Si vous n'avez pas suffisamment de place, joignez une feuille séparée.

10

Renseignements personnels concernant le demandeur

11 Pour les femmes: nom de jeune fille nom
 Voir au dos de votre carte d'identité prénom
 numéro du Registre national
 rue et numéro
 code postal et localité
 numéro de téléphone/GSM
 adresse e-mail @

20

Votre situation professionnelle actuelle

21 Vous êtes... (si d'application) : pensionné(e)
 Joignez une copie de votre brevet de pension ou de la notification de votre pension.
 handicapé(e) à 66 % au moins depuis le :
 Reconnu(e) par (nom et adresse de l'institution) :
 22 Votre employeur (votre dernier employeur si vous ne travaillez pas pour le moment) ou caisse d'assurances sociales
 nom
 adresse

30

Situation professionnelle actuelle de votre conjoint/partenaire

31 Votre conjoint/partenaire (si d'application) :
 travaille pour une organisation internationale (institutions européennes, OTAN, etc.)
 travaille à l'étranger; pays:.....
 perçoit des prestations sociales de l'étranger
 est sans profession

40

Enfants pour lesquels vous demandez les allocations familiales

41 Je demande les allocations familiales pour
 Les enfants qui étudient, qui travaillent sous contrat d'apprentissage, qui sont demandeurs d'emploi ou qui accomplissent un stage ont généralement droit aux allocations familiales jusqu'à l'âge de 25 ans.
 Lien: fils, fille, frère, beau-fils, petite-fille, etc.
 Si l'enfant habite à l'étranger, veuillez le préciser.
 nom prénom
 date de naissance lien
 nom prénom
 date de naissance lien
 nom prénom
 date de naissance lien

42 Enfants mentionnés à la question 41, atteints d'un handicap reconnu de 66% au moins

nom et prénom

.....

.....

.....

43 Enfants mentionnés à la question 41 qui sont placés dans votre ménage par la justice, un service d'adoption, un service de placement familial, une institution publique ou un ministère

nom et prénom

.....

.....

.....

44 Y a-t-il dans votre ménage des enfants pour lesquels les allocations familiales sont payées par un organisme étranger ?

non

oui (*nom et prénom des enfants*)

.....

.....

.....

organisme d'allocations familiales (*dénomination et adresse*)

.....

.....

.....

numéro du dossier

50 **Les parents des enfants**

51 Quel est votre lien avec les enfants?

père ou coparente → **Passez à la question 61.**

mère → **Passez à la question 52.**

autre lien → **Passez à la question 53.**
(*frère, grand-mère, beau-père, etc.*)

Si votre réponse n'est pas la même pour tous les enfants, utilisez l'espace ci-contre.

52 Vous demandez les allocations familiales en tant que mère.

Complétez ces renseignements concernant le **père ou la coparente**.

nom

prénom

date de naissance

Est-il/elle sans profession? non oui

Est-il/elle décédé(e)? non oui



53

Vous demandez les allocations familiales pour un ou plusieurs enfants qui ne sont pas vos propres enfants.

Complétez ces renseignements concernant les parents des enfants dont vous n'êtes ni le père/la coparente ni la mère.

père/coparente

nom

prénom

date de naissance

adresse

.....

Est-il/elle sans profession? non oui

Est-il/elle décédé(e)? non oui

Son nom de jeune fille

mère

nom

prénom

date de naissance

adresse.....

.....

Est-elle sans profession? non oui

Est-elle décédée? non oui

60

Qui élève les enfants ?

61

Où et par qui les enfants sont-ils élevés?

dans le ménage de la mère → **Indiquez ici ses nom, prénom et adresse et numéro de téléphone si vous ne l'avez pas encore fait ci-dessus.**

.....

.....

.....

numéro de téléphone éventuel/GSM

Sur la base de votre réponse, nous déterminerons à qui les allocations familiales seront payées.

en dehors du ménage de la mère par

nom et prénom de la personne ou dénomination de l'institution

.....

adresse

.....

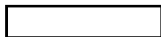
numéro de téléphone éventuel

quels enfants (*nom et prénom*) et depuis quand?

.....

.....

.....



N'oubliez pas de signer le formulaire avant de nous le retourner

Communiquez-nous tout changement dans votre situation familiale ou dans la situation des enfants le plus rapidement possible par lettre, par téléphone, par fax ou par e-mail, pour que nous puissions adapter les paiements.

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et avoir pris connaissance de l'information ci-jointe.

Nom:..... Prénom:

Date:...../...../.....

Signature:

Si le demandeur ne signe pas lui-même

Nom et prénom de la personne qui signe

1. Déclaration de l'allocataire

Pour les femmes : nom de jeune fille nom
prénom.....

Numéro national V
voir au verso de votre carte d'identité électronique (e-id)

Les allocations familiales sont payées à la mère ou à la personne qui la remplace dans le ménage. En cas de comaternité, les allocations familiales sont payées à la mère la plus âgée.

Elles ne peuvent être versées que sur un compte à vue ouvert à son nom ou sur un compte commun au nom des deux partenaires, avec lequel elle peut aussi effectuer des opérations.

Je demande que mes allocations familiales soient versées sur le compte (le numéro se trouve sur vos extraits de compte)

IBAN _ _ _ _ _

BIC _ _ _ _ _

- à mon nom
 à mon nom et à celui de

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et donne l'autorisation à ma caisse d'allocations familiales de contrôler les données auprès de ma banque. Je m'engage à avertir immédiatement ma caisse d'allocations familiales si je n'ai plus accès aux allocations familiales sur le compte. Dans ce cas, je renseigne un nouveau numéro de compte.

Date Signature

Téléphone :

E-mail : @

IMPORTANT !

Si, après contrôle auprès de votre banque, il apparaît que le numéro de compte indiqué n'est pas à votre nom, la caisse d'allocations familiales vous demandera de lui indiquer un autre numéro de compte dont vous êtes le (co-)titulaire.